

# Prise en charge chirurgicale des traumatismes de la cheville

Mercredi 31 janvier 2024 | Le Lab | Saint-Didier-au-Mont-d'Or

## COURS FOCUS

- Ligamentoplastie du plan externe au frondiforme vs ligamentoplastie anatomique
- Traitements arthroscopiques des instabilités de cheville
- Réparation de la syndesmose
- Fracture de la cheville
- Réparation du plan médial



Instructeurs

David Ancelin | CHU Purpan | Toulouse

Olivier Barbier | HIA Saint Anne | Toulon

08:30 - 08:45	Accueil des participants	
08:45 - 08:55	<b>Introduction</b>	<i>N. Didier</i>
08:55 - 09:05	<b>Tour de table</b>	
09:05 - 09:25	<b>Présentation</b> – Traitements de l'instabilité de la cheville : où en est-on ?	<i>D. Ancelin</i>
09:25 - 09:45	<b>Présentation</b> – La ligamentoplastie au frondiforme MIS et arthroscopique : ma technique de prédilection	<i>O. Barbier</i>
09:45 - 10:10	<b>Présentation</b> – Réparation vs Ligamentoplastie anatomique : comment je traite chirurgicalement les instabilités de cheville	<i>D. Ancelin</i>
10:10 - 10:30	<b>Questions / Réponses</b>	
10:30 - 10:45	<b>Présentation du workshop</b>	<i>N. Didier</i>
10:45 - 11:00	Pause	
11:00 - 13:00	<b>Workshop</b> – Traitement arthroscopique de l'instabilité latérale de cheville	
13:00 - 14:00	Déjeuner	
14:00 - 14:15	<b>Présentation</b> – Gamme de produits Arthrex	<i>T. Livoir, P. Villard</i>
14:15 - 14:40	<b>Présentation</b> – Les lésions isolées de la syndesmosse et du AITFL : comment je les traite	<i>O. Barbier</i>
14:40 - 15:05	<b>Présentation</b> – Traitement des fractures bi-maléolaires avec lésion de la syndesmosse	<i>D. Ancelin</i>
15:05 - 15:20	<b>Présentation</b> – Prise en charge du plan médial dans les lésions de la syndesmosse	<i>O. Barbier</i>
15:20 - 16:50	<b>Workshop</b> – Fracture de la cheville   Lésion de la syndesmosse et plan médial	
16:50 - 17:00	<b>Debriefing</b>	

## Inscriptions

Le nombre de places est limité à 8 participants, c'est pourquoi il est primordial de réserver.

Pour valider l'inscription, une caution de 500€ TTC par personne est demandée (via une empreinte de Carte Bleue sur internet). Le participant sera redirigé sur la plate-forme de paiement sécurisé « Swikly » au moment de sa confirmation de participation.

La caution demandée ne sera débitée qu'en cas d'annulation tardive (cf : conditions d'annulations).

**À noter** : sans caution, l'inscription ne sera pas prise en compte par Arthrex. La société Arthrex prend en charge le transport jusqu'à Lyon, l'hébergement lorsque le programme le nécessite, les transferts en taxi et le déjeuner dans les locaux d'Arthrex. Les frais annexes sont à la charge du participant.

Pour des raisons de législation, Arthrex ne peut plus accorder d'hospitalité aux étudiants en formation initiale, tout participant pris en charge doit attester qu'il n'est pas étudiant au moment de l'hospitalité octroyée par l'Entreprise et certifier être inscrit au CNOM en tant que médecin.

## Conditions d'annulation

- Pour une annulation 30 jours avant la date de l'événement, aucun frais ne sera prélevé.
- Pour une annulation entre 29 et 15 jours avant la date de l'événement, Arthrex prélèvera 50% de la caution.
- Pour une annulation moins de 15 jours avant la date de l'événement, Arthrex prélèvera 100% de la caution.
- Pour les étudiants en formation initiale, aucune hospitalité ne peut être prise en charge.

## Informations pratiques

**Mercredi 31 janvier 2024**

**Arthrex**

Business Park Lyon Monts d'Or  
1, avenue Charles de Gaulle  
69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or

## Contact

**Arthrex**

Business Park Lyon Monts d'Or  
1, avenue Charles de Gaulle  
69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or

**Tél.** : +33 4 81 659 667

**E-mail** : [medicaleducation@arthrex.fr](mailto:medicaleducation@arthrex.fr)

# Le Lab

